



Conseil économique et social

Distr. générale
20 février 2012
Français
Original: russe

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts sur la comptabilité nationale

Onzième session

Genève, 30 avril-4 mai 2012

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Séance spéciale consacrée aux pays en transition

Comptabilité nationale de l'Ukraine: résultats obtenus et perspectives de développement

Rapport du Service d'État ukrainien de statistique

Résumé

L'Ukraine a commencé en 1993 à établir ses comptes nationaux conformément au Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993 (SCN 1993). À ce jour, presque tous les éléments fondamentaux des comptes nationaux ont été introduits dans la pratique statistique nationale. Le présent rapport fournit également un aperçu des perspectives de développement de la comptabilité nationale de l'Ukraine, compte tenu de la nécessité d'introduire les dispositions du SCN de 2008.

I. Introduction et état actuel de la comptabilité nationale de l'Ukraine

1. L'Ukraine tient depuis 1993 des comptes nationaux reposant sur une série d'indicateurs calculés à partir de 1990. La méthode nationale s'est alors fondée sur la norme internationale du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993 (SCN 1993), complétée par les dispositions du Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 1995). En près de vingt ans, la méthode nationale de calcul des indicateurs n'a cessé d'être améliorée.
2. La coordination et la concordance avec les autres secteurs des statistiques macroéconomiques ont joué un rôle important dans la mise en place et le développement de la comptabilité nationale de l'Ukraine. Eu égard aux besoins propres aux comptes nationaux, on a apporté des changements au système de collecte et à la liste des indicateurs des statistiques structurelles sur les entreprises, l'industrie, la construction, l'investissement, le commerce et d'autres secteurs.
3. Une grande attention a été accordée aux moyens de faire cadrer les données administratives de base avec les besoins de la comptabilité nationale. Cela a été facilité par l'adoption de divers programmes gouvernementaux visant à améliorer les statistiques macroéconomiques: cadre de développement du système de comptabilité nationale (2002), programme de développement d'un système de comptabilité nationale jusqu'à 2010 (2003), stratégie de développement des statistiques de l'État jusqu'à 2012 (2008). Le groupe de travail interministériel sur les statistiques de la comptabilité nationale a contribué à résoudre les questions liées à l'harmonisation des indicateurs et à la collecte des données administratives de base. Ce groupe de travail, créé en 2001, était composé de représentants du Service d'État ukrainien de statistique, du Ministère de l'économie, de la Banque nationale, du Trésor, des services fiscaux et d'organismes scientifiques.
4. La mise en œuvre de ces programmes a permis d'introduire dans la pratique statistique en Ukraine la quasi-totalité des éléments fondamentaux de la comptabilité nationale prévus dans les méthodes du SCN 1993 et du SEC 1995.
5. Dans le cadre de la comptabilité nationale de l'Ukraine, il est procédé au calcul d'ensembles d'indicateurs fondamentaux, qu'il s'agisse des comptes nationaux annuels, des tableaux d'entrées-sorties, des comptes financiers, des comptes trimestriels ou des comptes régionaux.
6. Les comptes nationaux annuels comprennent le calcul du produit intérieur brut (PIB) à prix courants et à prix constants, un éventail complet de comptes nationaux pour l'économie ukrainienne et le reste du monde et l'établissement de comptes pour les secteurs institutionnels et les sous-secteurs de l'économie. Les indicateurs sont calculés et publiés en utilisant les classifications des secteurs institutionnels de l'économie et des types d'activité économique (version nationale de la Nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (NACE), Rev.1.1), ainsi que les classifications fonctionnelles (Classification de la consommation industrielle par objet (COICOP), Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP), Classification des finalités des institutions privées sans but lucratif (COPPI)).
7. Chaque année, des tableaux d'entrées-sorties sont établis aux prix d'acquisition et aux prix de base, ce qui améliore la cohérence des données et permet de procéder à une double déflation.
8. Depuis 2003, le compte financier (par secteur économique institutionnel et instrument financier) est établi et publié dans le cadre des comptes d'accumulation. L'année

dernière, la comptabilité des actifs et des passifs financiers et non financiers a été introduite à titre expérimental.

9. Le Gouvernement et d'autres utilisateurs s'intéressent en priorité aux indicateurs fournis par les comptes trimestriels: le PIB à prix courants et à prix constants (en tenant compte des facteurs saisonniers), le revenu national brut, la valeur ajoutée brute par type d'activité économique, les éléments d'emploi final par classification fonctionnelle, ainsi que les comptes sectoriels, introduits en 2011.

10. L'évaluation du rôle et du potentiel économique de ses régions a une grande importance pour l'Ukraine. Le produit régional brut (selon l'optique de production) et la valeur ajoutée brute aux prix courants et aux prix constants sont donc évalués pour les 27 régions du pays. En outre, on procède au calcul du revenu disponible et du revenu disponible réel pour le secteur des ménages.

11. L'établissement des comptes nationaux fait largement appel à toutes sortes de données et de registres: statistiques structurelles sur les entreprises, enquêtes par secteur, enquêtes sur les entrepreneurs individuels, enquêtes sur les ménages, indicateurs administratifs, états financiers des entreprises, des banques, des organismes publics, indicateurs de la balance des paiements, comptes sur l'utilisation du budget de l'État et des fonds de sécurité sociale, statistiques monétaires et bancaires, données des services fiscaux et douaniers, etc.

II. Perspectives de développement de la comptabilité nationale de l'Ukraine

12. Le développement ultérieur de la comptabilité nationale de l'Ukraine sera axé sur l'introduction d'une version mise à jour du SCN (SCN 2008). Toutefois, comme on l'a vu, la mise en place d'un système de comptabilité nationale dans le pays était initialement fondée sur le SCN 1993, raison pour laquelle les spécialistes du Service d'État ukrainien de statistique n'ont pas d'expérience de la transition vers une nouvelle méthode.

13. À cet égard, l'élaboration des projets relatifs à l'introduction de cette méthode a été grandement facilitée par la réunion, tenue à Kiev en 2011, sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 dans les pays d'Europe orientale, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est, dont les travaux ont permis de déterminer les priorités et les étapes à prévoir pour l'application des principes méthodologiques du SCN 2008. En particulier, il a été jugé nécessaire de se concentrer en premier lieu sur les changements méthodologiques qui influent sur le volume et la structure du PIB.

14. À ce jour, le Service d'État ukrainien de statistique a défini les étapes prioritaires ci-après pour la mise en œuvre du SCN 2008:

- Passage à la nouvelle version NACE Rev.2, mise au point de matrices de conversion et nouveaux calculs concernant les séries chronologiques d'indicateurs pour les comptes de la production et de la formaton de revenu à partir de 2000;
- Modification de la classification des secteurs institutionnels, compte tenu notamment des changements observés dans les activités des sociétés financières;
- Élaboration de méthodes nationales de calcul de certains indicateurs en fonction de la base d'informations existante de données statistiques et de sources administratives;
- Amélioration des méthodes de comptabilité de l'activité économique non observée;

- Introduction d'une nouvelle méthode de calcul des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM);
- Modification des règles selon lesquelles les matières premières importées de l'étranger en vue de leur transformation sont prises en considération dans les comptes nationaux et la balance des paiements.

15. Afin de résoudre les questions liées à l'amélioration des indicateurs utilisés pour les données administratives, conformément aux recommandations formulées à la réunion de Kiev, le Service d'État ukrainien de statistique a mené auprès de spécialistes de la Banque nationale, du Ministère des finances et du Trésor des consultations sur la possibilité d'obtenir les données nécessaires et les délais prévus pour leur fourniture.

16. Il a été décidé de modifier à partir de 2012 la méthode de calcul de la balance des paiements en ce qui concerne les matières premières importées en vue de leur transformation.

17. Il faudra plus de temps pour appliquer les dispositions du Manuel de statistiques de finances publiques 2001 du Fonds monétaire international (FMI), par exemple pour introduire les indicateurs de consommation de capital fixe et résoudre les questions liées à la répartition des dépenses en équipements militaires et travaux de recherche scientifique. Par conséquent, ces changements à apporter aux éléments de la formation du capital fixe seront intégrés dans les comptes nationaux lorsque la méthode d'établissement des indicateurs pour les statistiques des finances publiques aura été améliorée.

18. En apportant des modifications à la méthode, il convient de prendre en compte la nécessité d'effectuer des calculs rétroactifs des données pour de longues séries chronologiques, ce qui empêche d'introduire progressivement certains changements. Compte tenu de la pratique établie en ce qui concerne la détermination de l'année de référence, des changements peuvent être apportés à la méthode de compilation du SCN pour les données à partir de 2015.

19. Ultérieurement, les travaux visant à apporter des changements méthodologiques correspondant à la version mise à jour du SCN (SCN 2008) seront poursuivis en tenant compte de l'étude des dispositions de la nouvelle version SEC 2014. Il est prévu de modifier sensiblement les statistiques monétaires et bancaires. En particulier, des modifications devraient être introduites dans l'évaluation de la production des banques centrales, des sociétés d'assurances et d'autres institutions financières. Un appui et des recommandations complémentaires du FMI contribueraient à cette démarche.

20. Compte tenu de la modicité des moyens institutionnels du Service d'État ukrainien de statistique, la réalisation de ces activités nécessite une assistance technique dans le domaine de la création de bases de données et de logiciels, la fourniture de services consultatifs sur les questions méthodologiques, le partage d'expériences entre les spécialistes des services de statistiques, ainsi que la diffusion des enseignements à retenir concernant les questions méthodologiques.

III. Problèmes de ressources

21. L'introduction du SCN 2008 en tant que norme pour l'établissement des comptes nationaux nécessite un renforcement des capacités statistiques et institutionnelles en vue d'améliorer le cadre de référence, la précision et la qualité des comptes nationaux et des statistiques économiques correspondantes. La mise en œuvre des dispositions du SCN 1993 en Ukraine est quasiment achevée, ce qui devrait y contribuer.

22. Cependant, pour l'Ukraine comme pour d'autres pays du monde, la mise en place rapide du SCN 2008 se heurte à divers problèmes: pour y remédier, il faudra prévoir un appui politique, notamment en ce qui concerne la dotation en personnel et le financement. Le Service d'État ukrainien de statistique souligne l'importance des travaux du Groupe des amis de la présidence, qui a établi le rapport sur la mise en œuvre du SCN 1993, qui traite de manière exhaustive des problèmes liés à l'adoption du SCN.

23. Pour l'Ukraine, les plus urgents de ces problèmes sont les suivants:

- Disponibilité de sources de données;
 - Nécessité de créer des bases de données et des logiciels pour le traitement des données des comptes nationaux;
 - Coordination et coopération, dans l'établissement des données statistiques, entre le Service d'État de statistique, le Ministère des finances, la Banque nationale et d'autres organismes fournissant des données administratives;
 - Formation du personnel dans le secteur des statistiques;
 - Établissement de directives sur certaines questions de façon à synthétiser, outre les principes théoriques énoncés dans le SCN 2008, les enseignements à retenir et les recommandations concrètes à observer concernant le calcul des indicateurs.
-